

Avant de remplir le formulaire, merci de lire attentivement ce document.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone (s) :

Courriel :

Veillez indiquer en quelques mots votre parcours en musique et/ou en danses traditionnelles :

S'inscrit au(x) stage(s) de :

-
-
-

Ces tarifs préférentiels concernent les personnes ne bénéficiant pas de prise en charge. Pour toute demande au titre de la formation professionnelle (Employeur, OPCO...), nous consulter pour un devis personnalisé et vous accompagner dans les possibilités de financements.

Tarif réduit sur justificatif : élèves du COMDT, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, de l'AAH, étudiants de moins de 26 ans, personnes de plus de 65 ans.

TARIFS	PLEIN	REDUIT
Stages musiques ou danses	55€	44€
Poésie et chant improvisés	100€	80€
L'esprit de Grenade	220€	175€

***Carte d'adhérent du COMDT** : tous les stagiaires doivent payer une **cotisation annuelle et obligatoire de 12€**.

Si vous n'êtes pas déjà adhérent du COMDT, n'oubliez pas d'ajouter 12€ aux frais d'inscriptions au(x) stages(s).

Carte valable du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021.

Horaires

Samedi de 14h à 18h et dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h. En cas de concert le samedi, les stages se terminent à 17h samedi et dimanche.

Poésie et chant improvisés (28 et 29 novembre 2020): samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

L'esprit de Grenade (du 13 au 16 février 2021) : de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h, le dernier jour de 9h30 à 12h30 et restitution publique à 17h.

Inscriptions

- A partir du 1^{er} septembre, à l'accueil du COMDT aux horaires habituels d'ouverture ou par courrier (postal ou électronique) en indiquant lisiblement vos coordonnées ainsi que le titre du (des) stage(s) choisi(s). L'inscription est validée dès réception du paiement.

Règlement

- Par chèque, à l'ordre du COMDT.
- Pour les mandats et les virements, contacter l'accueil.
- Ne pas oublier d'ajouter à vos frais d'inscription les 12€ correspondant au tarif de la carte d'adhérent annuelle obligatoire.

Les inscriptions sont closes sept jours avant le stage. En cas de défection, les frais d'inscription ne sont pas remboursés. Suivant le nombre d'inscrits, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le stage.